

## Pièces justificatives

### 1 - Pièces administratives à fournir quelle que soit la demande formulée

- **Le formulaire de demande** auprès de la MDPH, complété, daté et signé en dernière page
- **Le certificat médical joint à ce dossier** rempli, daté de moins de 6 mois, signé et tamponné par votre médecin traitant ou spécialiste – N°13878\*01
- **Une photocopie recto-verso d'un justificatif d'identité** de la personne concernée par la demande (pièce d'identité, passeport, permis de conduire...)  
*Pour les situations particulières suivantes, veuillez fournir uniquement les documents mentionnés :*
  - pour les mineurs n'ayant pas de carte nationale d'identité : **une copie du livret de famille complet** (père, mère, enfant concerné) avec tampon et signature de l'officier d'Etat civil lisible
  - pour les mineurs et majeurs ressortissants de la CEE : **carte nationale d'identité ou passeport du pays d'origine en cours de validité**
  - pour les mineurs et majeurs hors CEE : **titre de séjour en cours de validité ou tout autre document officiel d'autorisation de séjour en France**
- **Une photocopie d'un justificatif de domicile** de moins de 3 mois au nom de la personne concernée par la demande (quittance de loyer, facture d'électricité, de gaz, de téléphone, d'eau, d'abonnement internet, contrat de bail, attestation d'assurance habitation).  
*NB : tout document concernant les impôts n'est pas accepté comme justificatif de domicile.*  
*Pour les situations particulières suivantes, veuillez fournir uniquement les documents mentionnés :*
  - pour un mineur : **un justificatif de domicile du représentant légal**
  - pour un majeur hébergé par un tiers : **un justificatif de domicile et une attestation sur l'honneur de l'hébergeant**
  - pour un majeur domicilié dans un établissement ou une association : **une attestation de domiciliation ou attestation d'hébergement**
- **Une photocopie intégrale du jugement en protection juridique** – tutelle, curatelle, sauvegarde de justice (le cas échéant)
- **Une photocopie du jugement attestant des modalités concernant l'autorité parentale** (le cas échéant)



## 2 - Pièces à fournir selon les demandes formulées

### Rubrique C - Demande d'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé et son complément (AEEH)

- Vous avez recours à l'emploi d'une tierce personne rémunérée:
  - **Une attestation d'emploi d'une tierce personne, contrat de travail, ou la déclaration URSSAF** précisant le nombre d'heures d'aide humaine hebdomadaire.
- Vous avez des frais supplémentaires liés au handicap :
  - **Les justificatifs, ou devis, associés aux** comptes rendus des professionnels concernés par ces frais **pour éclairer la demande.**
  - Les **justificatifs des frais précédents** et éventuellement les conclusions (bilans) des professionnels concernés si des droits ont été ouverts à ce titre lors d'une précédente décision.
- Votre enfant est suivi par un service ou établissement médico-social :
  - **Le Recueil d'Éléments d'Évaluation Médico-Sociale (REEMS)**

### Rubrique D - Demande relative à un parcours de scolarisation et/ou de formation, avec ou sans accompagnement par un établissement ou service médico-social

#### Scolarisation

- Vous déposez une première demande relative à la scolarisation (orientation ou autre) :  
**Le GEVA-Sco** de l'année en cours, assorti du **compte-rendu de l'équipe éducative validé par l'enseignant référent**, et selon le cas :
  - Les documents délivrés par l'Inspection académique :**
    - le formulaire de demande de Dispositif pour l'Insertion Sociale et Professionnelle des Elèves Handicapés (DISPEH).
    - le Recueil d'Informations Médicales en Milieu Scolaire (RIMMS), sauf première scolarisation.
  - Le document délivré par le CAMSP / CMPP :**
    - Un bilan.
- Vous déposez un renouvellement de demande relative à la scolarisation (orientation ou autre) :  
**Le GEVA-Sco** de l'année en cours, assorti du **compte-rendu de l'équipe de suivi de scolarisation**, et selon le cas les documents délivrés par l'Inspection académique :
  - le formulaire de demande de Dispositif pour l'Insertion Sociale et Professionnelle des Elèves Handicapés (DISPEH).
  - le Recueil d'Informations Médicales en Milieu Scolaire (RIMMS).

#### Prise en charge médico-sociale

- Vous déposez une première demande de prise en charge médico-sociale, par un établissement ou service :
  - **Le GEVA-Sco de l'année en cours,**
  - **Tout autre bilan en votre possession** (ex: bilan réalisé par une structure spécialisée pour les enfants de moins de 3 ans : CAMSP, CMPP, bilan scolaire de l'année en cours, compte-rendu d'examen psychologique, psychiatrique, pédiatrique, consultations spécialistes, évaluation sociale...)
- Vous déposez une demande de renouvellement ou réorientation de prise en charge médico-sociale, par un établissement ou service :
  - **Le Recueil d'Éléments d'Évaluation Médico-Sociale (REEMS) réalisé par l'établissement ou le service actuellement fréquenté**



## Rubrique E - Demande de cartes

- Vous formulez une demande de carte d'invalidité, de priorité, de stationnement :
  - **Une photo d'identité, par carte, de format 35mm de large sur 45mm de haut** à joindre sous enveloppe (nom de naissance et prénom, inscrits au dos de la photo et sur l'enveloppe)
- Si vous percevez une pension d'invalidité de 3ème catégorie ou l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), vous pouvez obtenir une carte d'invalidité avec mention besoin d'accompagnement. Pour en bénéficier, joindre :
  - **la photocopie d'un justificatif d'attribution**

## Rubrique F – Demande de prestation de compensation

- Vous formulez une demande de Prestation de Compensation du Handicap (PCH) :
  - **Les justificatifs** ou **devis** en votre possession
  - **Tout argumentaire de professionnels** intervenant auprès de vous (le cas échéant)
  - Pour un aménagement de logement locatif : **l'autorisation de réalisation de travaux d'adaptation par votre bailleur.**
  - ⚠ **Aucune réalisation de travaux et/ou d'achat de matériel ne sera pris en charge s'ils sont effectués avant le dépôt du dossier administrativement recevable**
  - Pour un aménagement du poste de conduite de véhicule : **la copie recto verso du permis de conduire adapté (préfecture) ou attestation d'aptitude à la conduite par le médecin de la préfecture.**
- Vous avez réduit votre temps de travail ou renoncé à votre emploi, pour vous occuper de votre enfant ou de la personne concernée par la demande :
  - **Votre contrat de travail, un bulletin de salaire, ou une attestation de votre employeur** justifiant la réduction du temps de travail ou votre temps de travail effectif
- Vous avez recours à l'emploi d'une tierce personne rémunérée :
  - **Une attestation d'emploi d'une tierce personne, contrat de travail, ou la déclaration URSSAF** précisant le nombre d'heures d'aide humaine hebdomadaire
- Vous percevez une majoration tierce personne (MTP) :
  - **Une photocopie d'attribution de la MTP**, faisant mention du montant perçu
- Vous êtes suivi par un SAVS ou SAMSAH :
  - **La fiche de liaison SAVS-SAMSAH/MDPH77**
- Vous êtes **une personne âgée ou adulte handicapée**, accueillie en famille d'accueil :
  - **La copie du contrat d'accueil établi avec votre accueillant familial agréé par le département.**
- Vous exercez des fonctions électives :
  - **Un justificatif de fonction élective**

## Rubrique G - Demande d'affiliation à l'assurance vieillesse

Aucun document supplémentaire n'est nécessaire.

## Rubrique H - Demande d'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) et de complément de ressources Rubrique I - Demande relative au travail, à l'emploi et à l'orientation professionnelle

Vous formulez une demande d'AAH<sup>1</sup>, et/ou de RQTH, et/ou d'orientation ou de formation, veuillez fournir les documents suivants :

- **La fiche parcours professionnel ci-jointe**, éventuellement complétée par un **Curriculum Vitae**
- **Une photocopie de vos bilans de stage ou de formation** (le cas échéant)
- **Une fiche d'aptitude ou d'inaptitude du médecin du travail** (le cas échéant)

<sup>1</sup> Dans le cadre de la réforme de l'AAH applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la MDPH étudie votre possibilité d'accès à l'emploi. Ainsi, lors du dépôt d'une demande d'AAH, les documents mentionnés dans cette rubrique sont indispensables.



*Pour les situations particulières suivantes, veuillez fournir **uniquement** les documents mentionnés :*

- Vous fréquentez actuellement un ESAT :
  - **Un bilan de prise en charge médico-sociale** ou **Recueil d'Éléments d'Évaluation Professionnelle et Sociale en milieu protégé (REEPS)**
  - **La fiche parcours professionnel ci-jointe**, si vous le souhaitez
- Vous êtes suivi par un service médico-social (SESSAD, SAVS, SAMSAH...) :
  - **La fiche de liaison SAVS-SAMSAH/MDPH77**, ou le **Recueil d'Éléments d'Évaluation Médico-Sociale (REEMS)** pour les SESSAD
  - **La fiche parcours professionnel ci-jointe**
- Vous fréquentez actuellement un établissement pour adultes (foyer de vie, foyer d'hébergement, maison d'accueil spécialisée, foyer d'accueil médicalisé) :
  - **Un bilan de prise en charge médico-social**
- Vous fréquentez actuellement un établissement pour enfants (IME, ITEP) :
  - **Recueil d'Éléments d'Évaluation Médico-Sociale (REEMS)**
- Vous percevez une pension d'invalidité 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> catégorie :
  - **Une photocopie du justificatif d'attribution de pension d'invalidité** délivré par votre caisse d'assurance maladie.
  - Quelle que soit la demande formulée, **la fiche parcours professionnel ci-jointe ou Curriculum Vitae.**
- Vous percevez une pension d'invalidité 3<sup>ème</sup> catégorie :
  - **Une photocopie du justificatif d'attribution de pension d'invalidité** délivré par votre caisse d'assurance maladie.
  - Si vous effectuez une demande d'orientation professionnelle, **la fiche parcours professionnel ci-jointe ou Curriculum Vitae.**

## Rubrique J - Demande d'orientation vers un établissement ou service médico-social pour adultes

- Vous êtes suivi ou avez récemment quitté un service médico-social (SESSAD, SAVS, SAMSAH...) :
  - **La fiche de liaison SAVS-SAMSAH/MDPH77**, ou **Recueil d'Éléments d'Évaluation Médico-Sociale (REEMS)** pour les SESSAD.
- Vous fréquentez actuellement ou avez récemment quitté un établissement pour adultes (foyer de vie, foyer d'hébergement, maison d'accueil spécialisée, foyer d'accueil médicalisé) :
  - **Un bilan de prise en charge médico-social**
- Vous fréquentez actuellement ou avez récemment quitté un établissement pour enfants (IME, ITEP) :
  - **Recueil d'Éléments d'Évaluation Médico-Sociale (REEMS)**
- Vous fréquentez actuellement ou avez récemment quitté un ESAT :
  - **Un bilan de prise en charge médico-sociale** ou **Recueil d'Éléments d'Évaluation Professionnelle et Sociale en milieu protégé (REEPS)**